



jy.failler@gmail.com

## Contribution de Jean-Yves FAILLER

### Grand Débat métropolitain Transition démographique / Vieillesse

#### Mais vieillir, oh vieillir...

Le directeur du Gérontopole, Gilles Berrut, remarque très justement que "le vieillissement c'est comme le changement climatique. On ne le perçoit pas encore concrètement mais on se dit que ça va changer des choses à terme".

De fait, le vieillissement de la population, une donnée pourtant bien réelle, ne fait l'objet de réflexions et d'études que depuis peu. Sans doute, souligne Michèle Dion, professeur de démographie à l'université de Bourgogne Franche-Comté, "parce que ceux qui avaient été en nombre "les jeunes" n'ont pas souhaité attirer l'attention sur leur changement manifeste de statut et d'autre part parce que les évolutions de société, favorisant le modernisme, l'activité et le dynamisme, n'incitaient guère à traiter des âges élevés.

Avec ce troisième grand débat métropolitain sur la transition démographique et le vieillissement, Nantes métropole veut identifier les grands enjeux d'avenir dans ce domaine à l'échelle du territoire, explorer des pistes pour adapter ses politiques publiques actuelles en la matière et sans doute en initier de nouvelles, sachant que pour l'heure ses compétences sur le sujet sont limitées.

Le cycle de conférences ouvert récemment par le Conseil de développement et animé par Jean-Jacques Amyot, directeur de l'office aquitain de recherche, d'information et de liaison sur les personnes âgées, contribuera à cette identification des enjeux et des orientations.

Cependant, d'ores et déjà, il est possible de procéder à quelques constats et de préciser quelques objectifs qu'il serait souhaitable de se donner.

L'allongement de la vie :

- oblige nos collectivités à entrer dans une démarche politique qui a le souci permanent de faire évoluer le territoire pour et avec les vieux
- questionne les élus sur l'équilibre entre les générations
- modifie les paysages et les usages des villes.

Les collectivités devront aussi :

- aller au-delà d'une vision trop souvent exclusivement médico-sociale de l'avancée en âge et prendre en compte la totalité de la vie quotidienne, de l'environnement social des habitants vieillissants
  - ne pas considérer le vieillissement comme un problème à régler mais comme un défi à relever qui permettra aux aînés de garder leur utilité sociale, leur estime de soi, d'accroître leurs aptitudes
  - aborder l'avancée en âge dans une perspective dynamique, évitant d'opposer jeunes, adultes et vieux.
- Ces derniers demeurent des adultes qui ont cédé leur place "d'actifs" dans leur profession mais ils restent néanmoins disponibles pour inciter, provoquer, faire avancer la société.

Inviter l'expérience : au-delà des thématiques liées à l'habitat, aux espaces et bâtiments publics, aux transports et à la mobilité, à la sécurité... les pouvoirs publics locaux devront engager un travail :

- sur la communication et l'accès des seniors à l'information, aux activités culturelles et de loisirs créatrices de liens et génératrices d'interactions
- sur le repérage, la prévention, la réduction de l'isolement non choisi issu de la diminution des contacts sociaux, amicaux, voire familiaux qui supprime l'attention portée sur soi par les autres
- sur la participation citoyenne des aînés à des actions publiques, privées ou associatives entreprises sur le territoire. Cette participation est souhaitable et légitime en raison de leur poids démographique, et parce qu'ils disposent de beaucoup d'atouts pour l'exercer via leur niveau d'instruction, leurs savoir-faire, leurs compétences.

En outre, les anciens constituent un ensemble de citoyens-habitants connaissant d'importantes disparités, porteurs d'intérêts divergents et d'opinions différentes. Ne formant pas un groupe social homogène, organisé, ils ne se comportent pas en lobby.

Leur parcours et leur situation peuvent donc apporter au débat démocratique, sous toutes ses formes citoyennes, des éclairages permettant de rendre possible le souhaitable.

Les élu·e·s doivent sortir la participation citoyenne des vieux des logiques compassionnelles et maternantes centrées sur les loisirs et le social accordant une priorité à leurs besoins plus qu'à leur rôle.

L'habitant-citoyen retraité devrait être mobilisé par les collectivités sur toutes les politiques publiques au bénéfice de toutes les catégories d'habitants. D'ailleurs, l'activité déployée par de nombreux retraités engagés montre bien qu'il existe une citoyenneté de fait, mais non reconnue.

"Mourir cela n'est rien, mais vieillir, oh vieillir..." chantait Jacques Brel qui n'en a pas eu le temps...

C'est le psychiatre et gériatre Olivier de Ladoucette qui le dit : "les outrages du temps ne sont pas forcément désespérants. Vieillir est un combat certes pas facile, mais que l'on peut mener joyeusement". Et notamment si la collectivité invite "l'expérience pour prendre les décisions qu'impose le présent et nécessite l'avenir" comme le suggère Michèle Dion.